

**ANALYSE BUDGÉTAIRE
EXERCICE 2022**

**PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES
INTER-COMMUNALES**

**SUPPLÉMENT : LES REPORTERS DE
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

Sur les réseaux

 www.still-info.fr

 commune de Still

Application Intramuros : commune de Still

Horaires de la Mairie

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr





Chères Stilloises, Chers Stillois

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 3

INTERCOMMUNALITÉ 10

INFORMATIONS 13

NATURE 15

DANS LA PRESSE 16

ETAT CIVIL 18

ASSOCIATIONS 19

CONSEIL MUNICIPAL 26

ANNONCES 32

PETITS REPORTERS 33

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Comité de rédaction :

Alexandre Gonçalves,
Johann Guenard, Chantal Sittler,
Nicolas Fernandez, Bruno Helbert.

Réalisation :

Johann Guenard



Imprimé sur du papier
100% recyclé

Mars marque une nouvelle saison, le début d'une période agréable apportant lumière et soleil, nous donnant du baume au cœur et force à l'ouvrage.

Dans la continuité de nos projets nous continuons la transition énergétique communale et entamons la 3ème année de notre programme.

Après la phase de sobriété, la phase d'efficacité par l'isolation des bâtiments public suit son chemin. Cette année deux bâtiments verront leurs confort thermique renforcés ; le presbytère par le changement des fenêtres et volets roulants, l'école maternelle par le remplacement de la porte d'entrée principale et l'abaissement du plafond de deux salles apportant également une amélioration acoustique.

La troisième étape du projet débutera cette année par une étude globale sur la capacité des toits des bâtiments communaux à accueillir des panneaux photovoltaïques, l'objectif étant d'équiper le maximum de toits. Cette étape induit dès cette année des travaux puisque le toit des ateliers municipaux sera désamianté et remplacé par des tôles bac acier.

En parallèle, nous poursuivons le développement des services qu'une commune doit à ses habitants comme l'optimisation du partage de l'espace public entre les vélos, piétons, malvoyants et véhicules, puisqu'une étude (financée à 100% par l'État via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) va être menée par le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement, établissement public) au cours de l'année. Une analyse de nos routes et rues sera effectuée avec à la clé des propositions d'aménagements et de modifications de l'espace public.

Les résultats de cette étude vous seront présentés afin de définir ensemble les meilleures solutions de partage de cet espace. La mise en œuvre se fera de manière concertée et collaborative.

Enfin, le printemps marque également pour la commune le temps de l'élaboration du budget primitif qui sera soumis au vote du conseil municipal le 4 avril au soir, moment important pour notre collectivité auquel je vous invite à participer.

Vous souhaitant une belle saison printanière et de belles fêtes de Pâques.

Le Maire
Alexandre Gonçalves

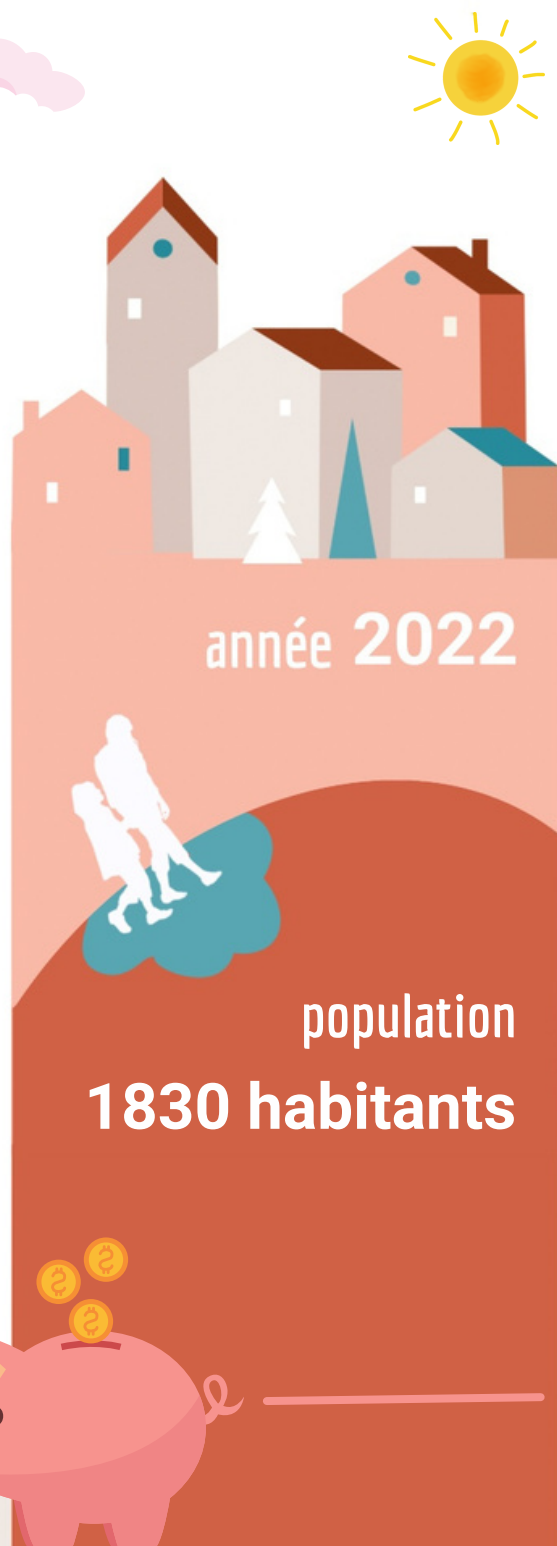
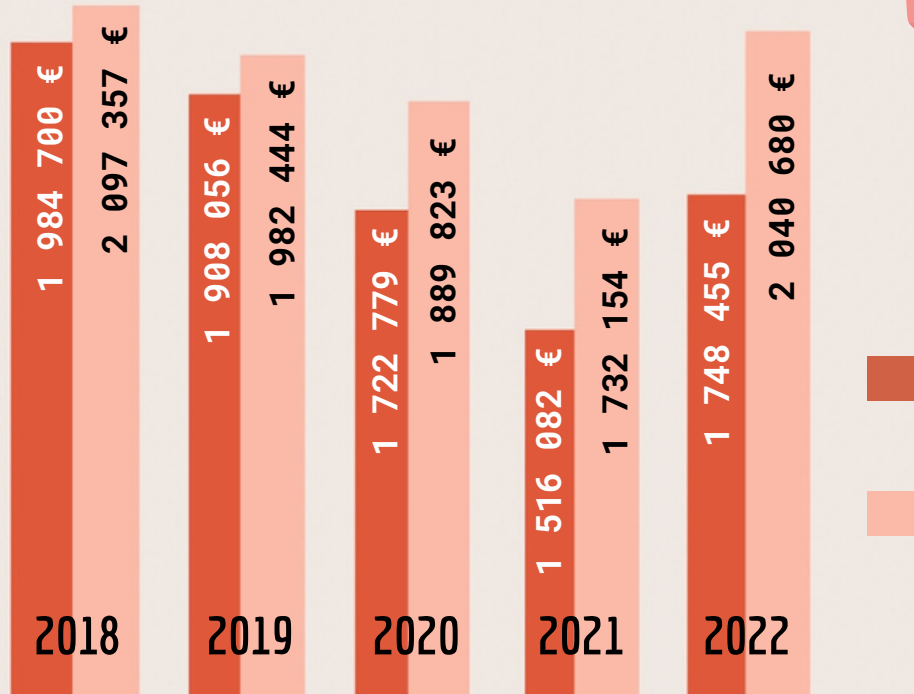
LE

BUDGET COMMUNAL

en chiffres

Lors du STILL Info de juin dernier (CF : Still info numéro 315), nous vous expliquions que nos dépenses de fonctionnement avaient baissé, affichant une valeur historiquement basse par rapport aux années précédentes. Nous vous informions déjà que les suites de la crise de la Covid et de la guerre en Ukraine ne seraient pas sans conséquences sur nos finances. En effet, nous n'avons pu que constater, impuissant, les augmentations des prix des énergies et du prix des fournitures courantes. Heureusement pour l'énergie, ces augmentations ont été absorbées en partie par la décision, que nous avons pris ensemble, d'éteindre notre éclairage public de 23 h 00 à 05 h 00.

Pour autant, il nous faut rester positif quant à la situation. Notre gestion rigoureuse des dépenses et notre vigilance nous ont préservé du pire. Nous pouvons aborder cette année comptable sereinement et continuer d'investir raisonnablement dans l'amélioration des infrastructures de notre village. La situation que nous traversons actuellement nous alerte néanmoins sur l'importance d'augmenter notre indépendance énergétique et celle de réduire notre impact sur l'environnement.



RÉSULTATS CUMULÉS

dépenses

recettes

LE

BUDGET COMMUNAL



Charges à caractère général

2018 467 835 €

2019 386 605 €

2020 359 563 €

2021 331 148 €

2022 378 698 €



Charges de personnel

404 014 € 2018

413 970 € 2019

408 467 € 2020

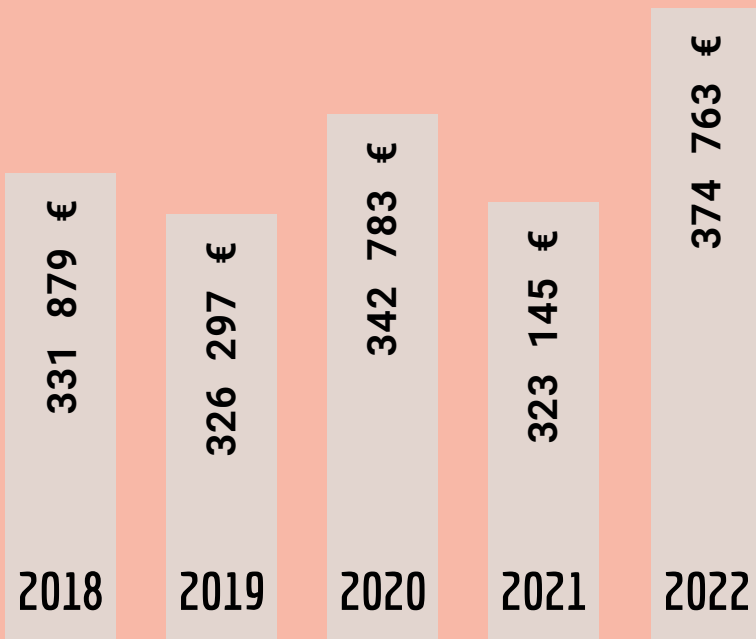
325 805 € 2021

367 074 € 2022



La dotation de l'état

● dotation forfaitaire

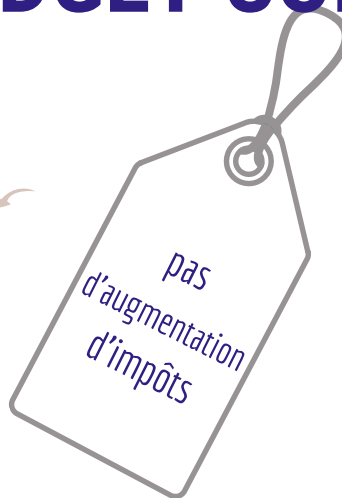


VIE MUNICIPALE



LE

BUDGET COMMUNAL



Une dette en diminution



1 131 006 €
2018

974 655 €
2019

891 504 €
2020

754 172 €
2021

623 091 €
2022

dettes / habitant

340 €

moyenne française des communes de
même taille = 500 €

Résultat net en
augmentation

292 225 €

216 072 €

167 044 €

74 388 €

112 657 €

2022

2021

2020

2019

2018

VIE MUNICIPALE

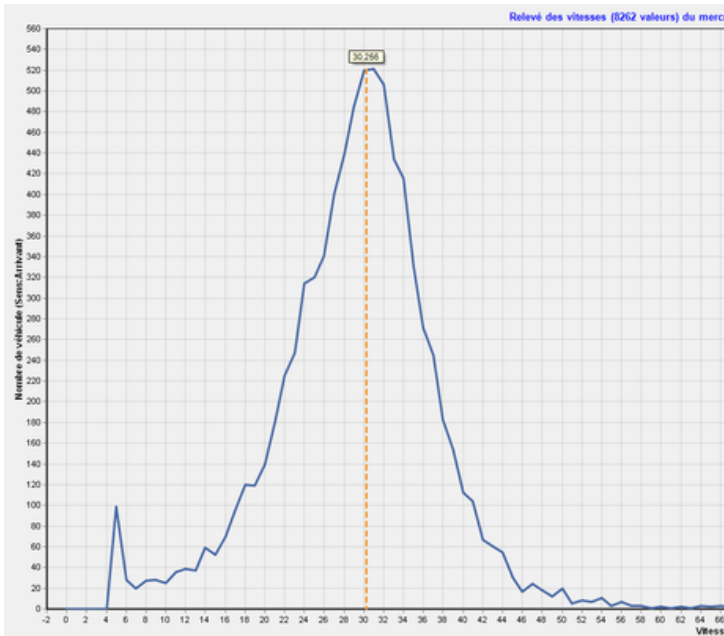
5



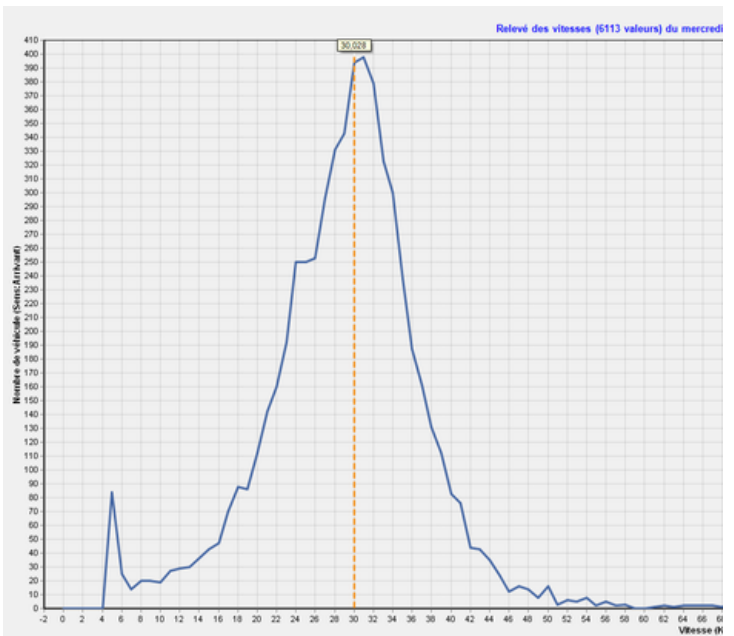


SÉCURISATIONS DES ABORDS DE L'ÉCOLE

A la fin de l'année dernière, deux radars pédagogiques furent installés dans les deux sens de circulation de la Grand rue, afin de sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse aux abords de l'école. Pour rappel, cette portion de la route est limitée à 30 km/h. Grâce aux mesures effectuées par les deux appareils, nous pouvons constater que la limitation de vitesse est globalement respectée.



Radar sens Dinsheim sur Bruche / Flexbourg
8262 enregistrement sur la période du 1 Janvier
au 28 février. Vitesse moyenne : 30.255 Km/h



Radar sens Flexbourg / Dinsheim sur Bruche
6113 enregistrements sur la période du 1 Janvier
au 28 février. Vitesse moyenne : 30.028 Km/h

Nous constatons néanmoins pour les deux radars, qu'environ 40% des automobilistes sont en excès de vitesse sur cette portion. Ces excès de vitesses sont majoritairement ce que l'on appelle des petits excès de vitesses. Les plus gros excès de vitesses ont lieu en soirée. On constate d'ailleurs une augmentation significative de la vitesse à partir de 19 h 00. La valeur la plus haute enregistrée est un excès de vitesse de plus de 130 km/h qui a eu lieu aux alentours de minuit au mois de janvier.

FÊTES DE NOËL DES AINÉS



Après 2 ans rythmés par le COVID, la commune a renoué avec la tradition de la fête de Noël de nos aînés. Celle-ci s'est déroulée le 10 décembre 2022 en la salle des fêtes de Still. Une bonne centaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Ce fut un grand moment de convivialité autour d'un bon repas concocté par le restaurant les Tuileries et servi par les membres du Conseil Municipal. L'après-midi fut agrémentée par un spectacle de magie et quelques chants de Noël. Après le café et les Bredeles, nous nous sommes séparés, ravi de cette journée d'échange avec le souhait de tous nous retrouver en 2023.

COLIS DE NOËL

Pour Noël 2022, la commune a décidé de mener une collecte de paquets cadeaux destinés aux plus démunis. Pour cette démarche des flyers furent imprimés et distribués dans les commerces du village. Pour une première, le résultat fut très satisfaisant. Plus de 60 paquets cadeaux ont pu être acheminés vers les associations caritatives que la commune soutient. Un très grand merci et un grand bravo à tous et à toutes celles et ceux qui se sont associés à cette opération qui sera réitérée cette année à Noël.



CLUB DE L'AMITIÉ

Mercredi 15 février, le club de l'amitié s'est réuni comme tous les 15 jours dans la salle du Conseil Municipal. Une initiation à la médecine douce était au programme. Sophie Klotz (sophrologue) à Mutzig, Véronique Julet (Réflexologue) à Dachstein ainsi que Jennifer Ivan (Naturopathe) à Valff sont venues faire découvrir leur spécialité à travers plusieurs exercices.



Les participants ont pu appréhender ces différentes pratiques. Les intervenants ont bien insisté sur le fait que la médecine traditionnelle prime sur les médecines douces qui sont une aide complémentaire. Un petit cadeau avait été prévu afin de remercier les intervenantes et l'après-midi s'est poursuivi autour d'une collation.

TOUT SUR LES TRAVAUX

Vous les avez sûrement croisés dans nos rues, aux abords de la salle des fêtes, de l'église, des écoles ou bien du cimetière, nos agents sont, depuis le début de l'année, à pied d'œuvre pour que nos espaces verts resplendissent dès ce printemps. Entre tailles, poses de films géotextiles, paillages et plantations, nos techniciens ont préparé cette saison avec rigueur et enthousiasme. À noter l'aménagement de la zone de tri (faisant partie d'un aménagement global à venir) sur le secteur du cimetière par l'entreprise Huffling de Still.



LES FENÊTRES DE NOËL

Les gagnants 2022

Pour cette troisième édition, des villageois ont participé aux concours des fenêtres de Noël sur le thème : "**Les contes de Noël**".

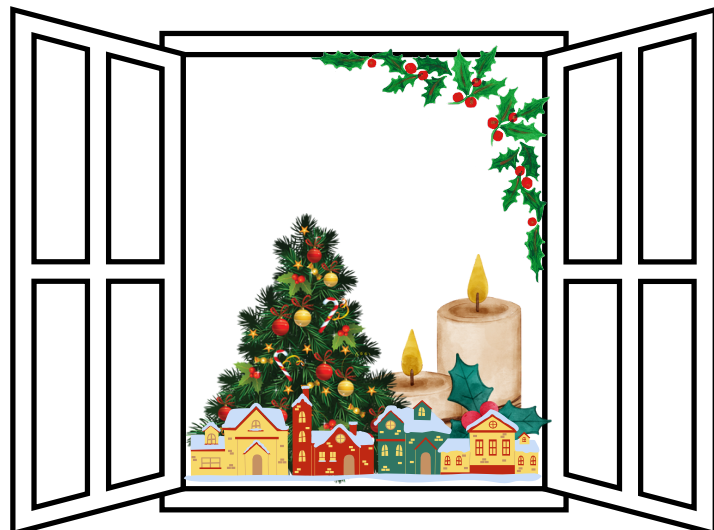
Pour cette nouvelle édition, vous étiez encore une fois nombreux au rendez-vous !

Félicitations à nos 3 gagnants !

1er PRIX : LACHENAL Jacky

2ème PRIX : SCHMITT Laetitia

3ème PRIX : DONTENVILLE Emmanuelle



INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour les enfants nés en 2020 (petits) auront lieu **à la mairie de Still** :

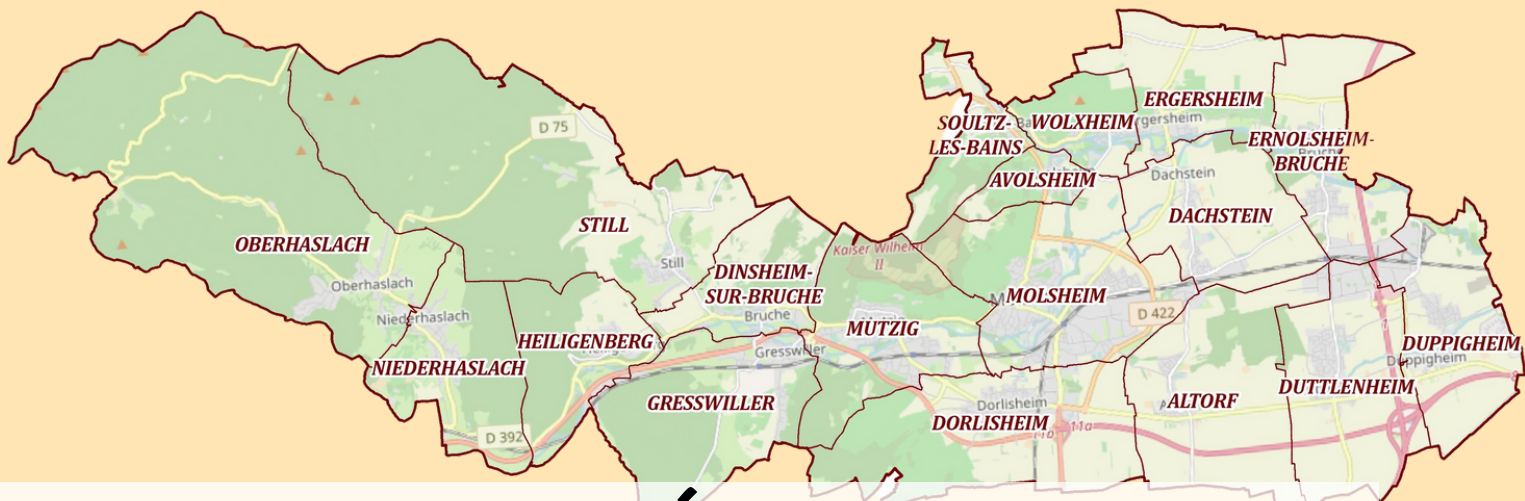


le vendredi 14 avril 2023 de 16h à 18h00
le samedi 15 avril 2023 de 11h à 12h00
et le samedi 22 avril 2023 de 11h à 12h00

Les parents des futurs élèves sont priés, dès à présent, de prendre contact téléphoniquement avec le secrétariat de la mairie au 03.88.50.00.33 afin de fixer un horaire de rendez-vous pour l'inscription de leur enfant.

Lors de l'inscription, ils devront se munir:

- d'une photocopie d'un justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, eau...)
- d'une photocopie du livret de famille (partie père, mère et enfant)
- et d'une photocopie du carnet de santé de leur enfant (partie vaccinations).



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

HISTORIQUE

31 décembre 1997

Création de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig par arrêté préfectoral. Celle-ci regroupe les 10 communes suivantes.

- **Altorf**
- **Dachstein**
- **Dinsheim-sur-Bruche**
- **Dorlisheim**
- **Ergersheim**
- **Ernolsheim-Bruche**
- **Gresswiller**
- **Molsheim**
- **Mutzig**
- **Sultz-les-Bains**

Entre 1997 et 2014, 8 autres communes ont rejoint la communauté de communes

Wolxheim, Avolsheim, Duppigheim, Duttlenheim, Still, Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach

1er mai 2012 - Adhésion de Still



A cette date perte de compétences au profit de la Communauté des Communes, comme la gestion de l'eau et de l'assainissement.



Communauté de Communes
de la Région de
MOLSHEIM-MUTZIG

**ACCOMPAGNER LES COMMUNES,
AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE**

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE



La Communauté de Communes est compétente pour la création et la gestion des zones d'activité de notre territoire, elle a ainsi pris en charge :

- la zone Activeum à Altorf-Dachstein,
- la zone Bugatti à Dorlisheim et le village de loisirs à Dorlisheim
- l'extension de la zone Ecospace à Molsheim et bientôt la zone Atrium à Mutzig.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



La Communauté de Communes s'est substituée aux communes en tant que partenaire de l'État, de la Région et de la CeA afin de déployer le réseau fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, elle a conventionné avec Xp Fibre (anciennement SFR FTTH) et Rosace, à qui elle a apporté une participation financière significative.

L'objectif est de proposer à tous les habitants et entreprises de la Communauté de Communes le même niveau d'accès à internet au Très Haut Débit.

SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE



La Communauté de Communes s'est dotée d'un outil de gestion de l'urbanisme (cadastre, propriétés foncières, documents d'urbanisme, voiries, liaisons cyclables, risques naturels) et d'infrastructures et de réseaux (eau, assainissement, éclairage public, électricité, gaz, fibre optique). Il permet de disposer instantanément de toutes les données d'un terrain ou d'un secteur d'une commune.

DÉCHETS MÉNAGERS



C'est la loi du 12 juillet 2010, qui a transmis aux intercommunalités l'obligation de gérer les déchets ménagers. L'arrondissement de Molsheim était doté depuis juin 1960 d'un syndicat, le SELECT'OM, couvrant un périmètre plus vaste de 99 870 habitants et 69 Communes. Nous avons souhaité ne pas remettre en cause celui-ci.

Aussi la Communauté de Communes encaisse la taxe versée par nos concitoyens et la reverse intégralement au syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Molsheim.

AIRE DES GENS DU VOYAGE



La loi du 7 août 2015 a prescrit le transfert de la compétence aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage aux intercommunalités.

Ainsi, les deux aires du territoire, construites à l'origine par les Villes de Molsheim et de Mutzig, sont désormais gérées par notre Communauté de Communes. Cette mission complexe, assurée par la seule volonté des pouvoirs publics, permet de répondre à une part des attentes de cette communauté.

MOBILITÉ



Dans le cadre de sa compétence en matière de mobilité, la Communauté de Communes :

- organise un service de transport à la demande,
- a procédé à l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques,
- subventionne l'achat de vélos à assistance électrique.

EAU & ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes est propriétaire des réseaux d'eau, d'assainissement, des installations de pompage, de traitement et d'épuration des eaux usées pour l'ensemble de son périmètre. Oberhaslach et Niederhaslach font toutefois encore exception pour l'assainissement. L'exploitation de l'ensemble des équipements a été confiée au SDEA, partenaire historique de notre intercommunalité.

MUTUALISATION

Faire ensemble tant pour le compte des 18 communes que de la Communauté de Communes, lorsque cela est pertinent est l'une des missions de notre intercommunalité. Les premières actions ont été : les appels d'offres pour les marchés de gaz et d'électricité, la gestion commune des parcs de photocopieurs, la numérisation du réseau d'éclairage public, la création de sites internet, la dématérialisation des actes administratifs et budgétaires. D'autres actions sont en cours d'instruction, notamment le contrôle et l'entretien des ascenseurs.

TOURISME

L'activité touristique progresse de manière régulière sur notre territoire. Un Office de Tourisme intercommunal a succédé à l'Office de Tourisme historique de Molsheim et au Syndicat d'Initiative d'Oberhaslach. Il accueille, informe les touristes et assure la communication et la promotion de la destination "Région Molsheim-Mutzig". Il est aussi le partenaire de l'ensemble des professionnels de notre intercommunalité.

LES PISCINES

L'histoire a voulu que notre territoire dispose de 3 piscines :

- la piscine de plein air de Molsheim depuis 1953,
- la piscine de Duppigheim remplacée en 2017 par la piscine du Triangle à Dachstein,
- la piscine couverte de Mutzig en fonctionnement depuis 1981.

Sous l'égide de la Communauté de Communes, l'ensemble des moyens humains et techniques ont été mutualisés. Le plus grand dossier de notre intercommunalité est aujourd'hui de remplacer la piscine de Mutzig, arrivée en bout de course. Le service public des piscines est aujourd'hui l'un des engagements financièrement le plus lourd de notre collectivité.

PISTES CYCLABLES

Si à l'origine le département du Bas-Rhin a créé de grandes artères cyclables et les communes des projets plus locaux, la Communauté de Communes a depuis sa prise de compétence réalisé plus de 70km de pistes cyclables. Malgré les contraintes administratives et réglementaires, la densification du réseau restera un objectif intercommunal pour de très longues années encore tant les besoins apparaissent évidents.

La Communauté de Communes organise par ailleurs et depuis plus de 20 ans un Vélo-Tour permettant notamment de promouvoir les aménagements cyclables du territoire. D'autres actions ont été mises en place : une aide à l'acquisition de vélos électriques ainsi que l'équipement annuel des élèves des cours préparatoires en casque et gilet de sécurité.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement dédié à la petite enfance qui a pour but d'assister les parents comme les assistantes maternelles dans leurs démarches. Par an, environ 900 familles font appel au RPE.

FEU À L'AIR LIBRE

Interdiction de faire du feu à l'air libre



La circulaire Ministérielle du 18 novembre 2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts précise qu'il est interdit de brûler ces déchets, toute l'année lorsqu'il existe pour la commune un système de collecte et/ou des déchèteries.

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/11/cir_34130.pdf

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules fines...

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets en déchetterie ou lors des samedis "déchets verts" communaux.

Arrêté municipal du 18 août 2009 - BRUIT



La réglementation en vigueur dans notre village est la suivante :

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... **sont interdits à moins de 100m d'une zone habitée** (sauf entreprises et services municipaux pour travaux d'intérêt général),



**les jours ouvrables avant 8h et après 20h,
les dimanches et jours fériés toute la journée**



Cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de **prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage**, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (arrêté préfectoral du 28 mai 1990).



CIVISME - RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Des sachets adaptés au ramassage sont disponibles gratuitement à plusieurs endroits dans le village (d'autres bornes dites "de propreté" seront installées prochainement).

Nos équipes et certains de nos concitoyens constatent qu'il y a régulièrement des déjections aux abords du city stade et de l'aire de jeux, ainsi que dans la rue des Écoles, des endroits, nous vous le rappelons, fréquentés par nos enfants et les résidents de l'Institut des Aveugles.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre civisme.

TRAVAUX A VENIR

Route barrée

**Grand Rue / Rue de la Paix / Rue des écoles
du lundi 17.04 au vendredi 28.04**



Renouvellement du réseau d'assainissement afin d'améliorer l'évacuation des eaux usées du réseau qui sature en cas de fortes pluies.

Ces travaux s'effectuent dans le cadre du plan communal de lutte contre les inondations. Il s'agira de déplacer et remplacer une conduite de 500mm de diamètre par une conduite de 800mm.

Des déviations seront mises en place et vous seront communiqués rapidement.

Présent autour de la salle des fêtes des tuileries et devant l'école élémentaire, le sorbier des oiseleurs est un arbre de nos forêts de montagne portant de nombreuses baies orange appréciées des oiseaux et des humains. Les baies bien mûres peuvent être transformées en confiture, gelée ou eau-de-vie !

Le sorbier des oiseleurs

Au soleil du printemps

Dans la vaste marée verte des grands arbres
Paré de ses corymbes blancs avides de lumière,
Le sorbier se dresse en toute modestie dans les éboulis
de grès rose.

A l'été finissant

Sous le poids des perles rouge corail,
Les fines branches se voûtent en offrandes.
Ses baies brillantes séduiront peut-être les dieux.

A l'automne flamboyant

Ses écarlates touches de couleurs
Semblent embraser de feux isolés
Les lisières des plaines et les versants des collines.

L'hivers venu

De toute évidence pour les pauvres oiseaux
Elles sont devenues leur met favori
Et innocemment les semeuses ailées pour ses graines.

Texte et dessin : Aimé Wendling

Tiré du recueil de Poésies - Arbres Essences de vie



Le visiteur ailé du sorbier des oiseleurs,
la grive musicienne

Fête de la Nature

Edition 2023

Du 24 au 29 mai, mettons à l'honneur la nature !



La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité.

À cette occasion, des milliers de manifestations sont organisées sur tout le territoire français.

La Fête de la nature est coordonnée en France par l'association éponyme, qui rassemble l'ensemble des organisateurs nationaux et partenaires de l'événement et œuvre pour accompagner les organisateurs locaux et porter la communication nationale de l'événement.

Pour l'édition 2023, la commune de Still y participe en proposant des sorties de découverte de la Nature.

STILL

Une déchetterie verte voit le jour



Grâce au dynamisme des bénévoles, plusieurs centaines de kilos de déchets verts peuvent être transformés et réutilisés en compost. Photo DNA

La municipalité de Still vient de créer une déchetterie verte. Samedi 4 février dernier, malgré une météo mitigée, les bénévoles ont accueilli toute la matinée des habitants souhaitant se débarrasser de leurs déchets verts au camping municipal, situé à la sortie du village en direction de Flexbourg.

« C'est pratique pour les habitants de venir jusqu'ici plutôt qu'aller à la déchetterie, expliquaient les bénévoles, membres du conseil municipal et leurs proches. Les déchets peuvent être travaillés. Du compost est créé et peut ensuite être remis aux habitants. Tout est revalorisé. »

« Les gens sont demandeurs,

ajoutait l'adjoint au maire Johann Guénard, et les campeurs pourront aussi déposer ici leurs déchets verts et récupérer du terreau. Nous proposons ce service gratuitement plusieurs fois dans l'année, selon les périodes d'occupation du jardin, de manière intelligente et cohérente. »

200 kilos de déchets verts déposés en quelques heures

En quelques heures d'ouverture, la déchetterie verte a récolté près de 200 kilos (100 mètres cubes) de tailles d'arbustes, d'arbres, de tonte ou de débroussaillage.

L. H.

STILL

Saint-Nicolas : 400 personnes à la fête



Les enfants ont fortement apprécié la présence de saint Nicolas. Photo DNA

L'association Still aux enfants a récemment organisé une fête sympathique pour la Saint-Nicolas dans la salle des fêtes du village en fin

de journée. Il y avait plus de 400 personnes présentes. Les enfants de l'école maternelle, accompagnés de leurs enseignantes et Atsem ont présenté

quelques chants de Noël avant que le saint homme fasse son apparition, accompagné fidèlement de son âne. Tout au long de la soirée, les conscrits

ont conté des histoires de Noël aux enfants. Tartes flambées, pâtisseries et boissons ont été appréciées de tous.

L.H.

STILL

51 donneurs à la première collecte de sang de l'année



La prochaine collecte organisée par l'association est prévue le 14 mars. Photo DNA

L'amicale des donneurs de sang de Dinsheim-sur-Bruche a organisé sa première collecte de sang de l'année lundi 2 janvier, à la salle des fêtes de Still en fin d'après-midi.

51 personnes se sont présentées entre 17 h et 20 h et 44 d'entre elles ont pu être prélevées. Parmi ces donateurs se trouvaient quatre primo donneurs dont l'un a eu

la chance de remporter la tombola organisée pour l'occasion.

Après la collecte, chacun a pu déguster un menu de saison : soupe de pois cassés et saucisses, suivie d'une part de galette des Rois.

L'association organisera sa prochaine collecte **mardi 14 mars** au foyer de Dinsheim-sur-Bruche.

L. H.

67F-LO1 17

STILL

Beau succès pour le premier repair café

Après une réunion d'information qui s'était tenue dans le village il y a quelques mois, un premier repair café a eu lieu à la salle des fêtes de Still ce samedi 28 janvier. Une quinzaine de bénévoles stillois ont tenté de réparer une petite cinquantaine d'objets divers. Le succès a été au rendez-vous.

Cette idée du repair café, une journée d'ateliers de réparations d'objets et d'échanges, a été émise par le conseiller municipal Jean-Noël Grasswill, devenu aujourd'hui responsable de l'association repair café de Still. L'idée a emballé plusieurs Stillois et habitants des alentours, si bien qu'une première manifestation a pu se tenir ce 28 janvier dans le village.

Grâce au soutien de la municipalité et à 15 bénévoles du village, de nombreuses personnes ont souhaité faire confiance à ce dispositif et ont confié 48 objets très divers aux bons soins des réparateurs de la journée.

70 kilos d'objets sauvés de la déchetterie

Vêtements troués, machines à café, vélos, et même robot de piscine ont été présentés à différents stands de réparation. Un monsieur est par exemple arrivé paniqué après avoir inséré une cartouche de la mauvaise couleur dans son imprimante. Il n'a fallu que quelques instants aux bénévoles pour réparer la machine.

« La moitié des objets qui ont été apportés ce jour a pu être réparée, s'est réjoui Jean-Noël Grasswill



70 % des objets apportés au repair café étaient de l'électroménager. Photos DNA

après la manifestation. Et quelques-uns de plus le seront aussi après l'achat d'une pièce détachée. Nous avons aujourd'hui sauvé 70 kilos d'objets de la déchetterie. »

En échange des réparations, les visiteurs avaient l'opportunité de faire un don libre. Les dons récoltés permettront de faire vivre l'association.

Un nouveau repair café devrait être organisé dans le secteur d'ici quelques semaines. L'association fait appel pour cela aux bricoleurs doués en réparation d'électroménager qui seraient prêts à offrir un peu de leur temps.

LH

Contact : repaircafe.still@gmail.com
Page Facebook Repair café Still



Un problème survenu sur une imprimante a vite été résolu.

NAISSANCES

Charlie CAZETTE, née le 15 décembre 2022
fille de Damien CAZETTE et de Mélanie BORELLY

Lionel BERNHART, né le 19 décembre 2022
fils d'Alexandre BERNHART et de Barbara WEISKOPF

Lucien GRASSWILL, né le 04 janvier 2023
fils de Jean Noël GRASSWILL et d'Aurélie GRASSWILL

Marceau CLAUSS, né le 06 mars 2023
fils de Sébastien CLAUSS et d'Amandine OHREL

GRANDS ANNIVERSAIRES

AVRIL

Mme Françoise KUBLER, née le 12 avril 1931
fêtera ses 92 ans

Mme Irène SEYLLER, née le 26 avril 1938
fêtera ses 85 ans

Mme Anette WILLET, née le 05 avril 1940
fêtera ses 83 ans

Mme Marie BOLLI, née le 15 avril 1942
fêtera ses 81 ans

MAI

Mme Isabelle MEYER, née le 15 mai 1929
fêtera ses 94 ans

Mme Monique ROTHWILLER, née le 10 mai 1929
fêtera ses 94 ans

Mme Eugénie RUI, née le 20 mai 1931
fêtera ses 92 ans

M. Jacques CHORVOZ, né le 05 mai 1931
fêtera ses 92 ans

M. Albert STOCKI, né le 03 mai 1931
fêtera ses 92 ans

Mme Monique METZLER, née le 07 mai 1934
fêtera ses 89 ans

M. Charles KIEFFER, né le 19 mai 1936
fêtera ses 87 ans

M. François WIDLOECHER, né le 30 mai 1938
fêtera ses 85 ans

Mme Nicole STECK, née le 06 mai 1938
fêtera ses 85 ans

M. Jean-Marie SIEGEL, né le 01 mai 1938
fêtera ses 85 ans

M. Jean-Jacques GROSS, né le 05 mai 1939
fêtera ses 84 ans

JUIN

Mme Mathilde MATHIS, née le 26 juin 1933
fêtera ses 90 ans

M. Julien BRENDLE, né le 18 juin 1934
fêtera ses 89 ans

M. Benoît HAAG, né le 21 juin 1935
fêtera ses 88 ans

Mme Nicole KIEFFER, née le 03 juin 1935
fêtera ses 88 ans

Mme Marie Hélène VOGEL, née le 05 juin 1942
fêtera ses 81 ans

Mme Cécile LEHMANN, née le 08 juin 1943
fêtera ses 80 ans

M. Gérard STENGER, né le 17 juin 1943
fêtera ses 80 ans

DÉCÈS

M. René LANG
Décédé le 06 janvier 2023

Mme Nicoletta BEDU
Décédée le 24 février 2023



STILL TERRE D'HISTOIRE

Communiqué de l'association

Depuis le 18 janvier 2022 l'association pour la sauvegarde du calvaire classé de Still avait repris de l'activité avec une nouvelle équipe. Celle-ci s'est retrouvée à plusieurs reprises au courant de l'année. L'année 2022 a surtout permis de défricher les projets mis sur la table et d'organiser structurellement l'association. Nous avons accompagné les études stratigraphiques sur le site du calvaire et fait le relais entre les différents intervenants, géomètre, techniciens des monuments historiques, architecte du patrimoine, la Direction des affaires Culturels DRAC et la mairie de notre commune.

Lors de l'assemblée générale du 17 janvier 2023 nous avons décidé à l'unanimité de donner un nouveau nom à cette association qui fut créée en 1984. Celle-ci se nommera désormais :

« STILL TERRE D'HISTOIRE »

Son objet principal sera :

« L'association a pour objet de faire connaître l'histoire de la commune de Still au travers de son passé, de ses monuments et de ses archives. Elle assure également la protection, la sauvegarde de la mémoire collective et la préservation du patrimoine local au travers de ses monuments et vestiges de toute nature »



Pourquoi ce changement ? :

Nous souhaitons tout simplement élargir notre champ d'intérêt et d'intervention comme cela est stipulé dans l'objet de l'association. Notre village mérite que l'on s'intéresse de plus près à son histoire avant que toutes sortes de témoignages disparaissent au fil du temps.

Notre comité se compose pour l'heure de six personnes. En son sein ont été élus :

Président : M. Bruno Helbert

Secrétaire : Mme Sophie Widloecher

Trésorier : M. Alain Lang

NOS PROJETS POUR 2023 :

- Nous comptons beaucoup sur le changement de nom de l'association afin de générer l'envie de nous rejoindre par de nouveaux membres.
- Nous continuerons à accompagner les travaux de diagnostics du chemin de croix en lien avec la municipalité afin d'arriver à un protocole de restauration.
- Un important travail de recherche, d'inventaire, de numérisation de documents et de conservation est prévu. Nous serons appelés à solliciter la population afin de pouvoir collecter chez les particuliers des documents, des photographies qui resteront bien entendu leur propriété ; ainsi que des témoignages que certains anciens voudront bien nous conter.
- De nombreuses autres pistes ont été évoquées qui demanderont une réflexion plus approfondie et un ordre de priorité.



Comme le Président le soulignait dans son mot de bienvenue lors de la dernière assemblée générale ; il est essentiel que les Stilloises et Stillois se réapproprient leur passé, leur histoire qui leur appartient totalement.

Bruno Helbert

La croix dorée ressuscitée

De tout temps les calvaires disséminés sur notre ban font partie de notre paysage. Nous passons à côté d'eux chaque jour sans nous en rendre compte tellement ils sont intégrés dans notre environnement. Mais dès lors que l'un d'eux n'est plus à sa place, il nous manque déjà.

C'était le cas de la croix « dite la croix dorée ». Elle était située le long de la RD 118 qui permet de se rendre vers Flexbourg. Érigée dans un virage entre deux arbres imposants, elle fut entièrement démolie par un accident de la circulation qui eu lieu le 19 juin 2022.





Les travaux ont été confiés au sculpteur Christian Fuchs de Niederhaslach qui a exercé son talent en redonnant toute sa beauté à cette croix en grès des Vosges, richement sculptée. Son originalité se trouve dans son imitation de bois nervuré.

Pour les puristes, le Christ en fonte, doré à l'or fin à l'origine, a été laissé dans le même état dans lequel il était au moment de la destruction de la croix. Il a été décidé de le laisser dans l'état, celui-ci n'ayant subi aucun dommage.

Grâce à l'intervention et la volonté des parties prenantes, la commune, l'assurance Groupama, le concours de l'association « Still Terre d'Histoire », anc. Association pour la sauvegarde du calvaire classé de Still ; la restauration a pu avoir lieu. Il fut souhaité une reproduction à l'identique.

Si le socle a pu être récupéré et restauré efficacement, la croix elle-même a dû être refaite à neuf car complètement brisée lors du sinistre.



C'est le lundi 13 mars 2023 que l'ensemble a pu être remonté à sa place initiale. A compter de ce jour, elle trône à nouveau fièrement et resplendit les soirs aux rayons du soleil couchant.

Bruno Helbert





STILL

L' A.R.T.S. (ASSOCIATION POUR LE RÉHABILITATION DE LA TUILERIE SONNTAG)
ORGANISERA SON HABITUELLE



BOURSE AUX PLANTES

Le 30 AVRIL 2023 de 9H à 17H

Nous lançons dès à présent un appel aux personnes intéressées
pour tenir un stand.

Dans un cadre de verdure, venez proposer vos plantes.

Au printemps, pour ceux qui font des semis, il reste toujours des replantes inutilisés. Ceux qui font des boutures en ont toujours de trop. Certains ont des semis spontanés ou des rejets dans leur jardin. D'autres multiplient quelque plante rare. Que vous ayez un petit ou un grand stand vous êtes tous les bienvenus.

En les revendant (à prix modique) vous ferez des heureux. En échangeant expérience et savoir-faire vous vous enrichirez, dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur.



GRANDE CHASSE AUX OEUFS

Les 08,09 et 10 avril 2023

Pompon le lapin a 15 galets décorés !

1 zone de chasse:
 → Autour de la salle des fêtes

1 galet trouvé = 1 sujet* en chocolat !

**le sujet en chocolat est à retirer en mairie dès le 19 avril .*
Limité à un galet par famille !

L'équipe de la commission
 Vie associative et culturelle.

Commune de Still

M Little House
 MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLES

BOURSE AUX JOUETS , VÊTEMENTS ET PUERICULTURE

LE DIMANCHE 16 AVRIL 2023 DE 8H A 13H00 (à partir de 7h00 pour les exposants)
 A LA SALLE DES FÊTES LES TUILERIES DE STILL

RENSEIGNEMENT: 06 50 34 02 57
 PETITE RESTAURATION

TALON REPOSE A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE ACCOMPAGNE DU REGLEMENT:
 10 EUROS LA TABLE + 2 CHAISES

MAM LITTLE HOUSE 36 GRAND RUE 67190 STILL

NOM :
 PRÉNOM :
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :
 EMAIL :
 NOMBRE DE TABLE ET DE CHAISE : X10 € = €

STILL - Dimanche 30 Avril 2023 de 9h à 17h



organisée par l'A.R.T.S.

Association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag
 Sur le site de l'ancienne tuilerie, à côté de la salle des fêtes

7ème Edition
 Plantes
 diverses
 décorations
 miel

Tout au long de la journée, les résidents de l'institut des aveugles seront présents avec des objets en céramique et en bois fabriqués dans leurs ateliers, des plants produits dans leur serre.

nombreux exposants

Tartes flambées
 Boissons
 Pâtisseries
 Midi et Soir

semis gratuit pour les enfants

accès gratuit

Renseignements : contact@tuileriesonntag.fr - http://www.tuileriesonntag.fr
 Adresse: Ancienne Tuilerie Sonntag- 9 rue des Tuileries - 67190 STILL

LAVAGE AUTO & CAFÉ KUCHEN

13 MAI 23
 DE 9H À 13H
 PARKING DE LA SALLE DES FÊTES A STILL

Votre participation **Libre** financera la classe verte des CP-CE1

Graphistepauline.com

ASSOCIATIONS



27 MAI 2023

CONCERT
PATCHVOICES

Une première dans la vallée

Les recettes de la soirée
seront versées au profit
des associations

Adèle de Glaubitz et
Vue du Coeur





Calendrier



2023

→ Avril

2 d: Chasse aux oeufs
(Still aux enfants)

8,9,10: Grande chasse aux oeufs
autour de la salle des fêtes
(Commission Vie Associative)

15 s: - OSTERPUTZ -
(La commune)

16 d: Bourse aux vêtements
(MAM)

20 j: Les rencontres du Jeudi
(Marché du terroir)

30 d: Bourse aux plantes
(Tuilerie Sonntag)

→ Mai

6 s: Concert de printemps
(Musique Municipale)

8 l: Cérémonie du souvenir
(Musique Municipale-Chorale St Cécile)

13 s: Lavage de voitures
(Classe de CP/CE1)

18 j: Tournoi de pétanque
la stilloise (Passion Pétanque)

21 d: Bourse aux livres-BD-Jeux
(APE)

22 l: Don du sang
(Amicale des donateurs de sang)

25 j: Les rencontres du Jeudi
(Marché du terroir)

27 s: Concert Patch Voices
(Commission Vie Associative)

→ Juin

2 v: Marché gourmand
(Amicale des pompiers)

16 v: Soirée Guinguette
(Tuilerie Sonntag-Copain de Still)

21 me: Fête de la musique
(Musique Municipale)

29 j: Les rencontres du Jeudi
(Marché du terroir)

→ Juillet

9 d: Marché aux puces
(Association Still-Mutzig foot)

13 j: Fête nationale
Remise des prix aux diplômés
(Musique Municipale)

→ Août

19-22: MESSTI
(ASA)

→ Septembre

3 d: Fête du hareng
(Amicale des pêcheurs)

16 s: Repair Café
(ASA)

16-17: Journées du patrimoine
(Tuilerie Sonntag)

23 s: Dîner dansant
(MAM)

→ Novembre

4 s: Soirée Carpes Frites
(Musique Municipale)

11 s: Cérémonie du souvenir
(Musique Municipale-Chorale St Cécile)

→ Décembre

18d: Concert de Noël
(Musique Municipale)

26 l: Marche de la St Etienne
(ASM Foot)

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Johann GUENARD, Chantal SITTTLER, Adjoint
Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Jean-Noël GRASSWILL, Thomas PASCUAL, Aurore MOINE, Chantal OHREL.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Nicolas FERNANDEZ, Adjoint. Stéphanie FRANKINET, Mélanie MORE-DESIRE, Matthieu WIDLOECHER, Audrey REUTER.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Laetitia HERBLOT, Catherine JAEGLE.

- **SUBVENTION POUR CLASSE DE DÉCOUVERTE - CP/CE1**

La classe de CP-CE1 de l'école Robert Schuman a pour projet de classe de découverte un séjour qui se déroulera à la Hoube au centre les Aliziers, pour 5 jours du 22 au 26 mai 2023. Proposition de subvention de 60€ par enfant.

POUR : WIDLOECHER Hubert, SITTTLER, GUENARD, LUX, PERNET, GRASSWILL, RAETH, PASCUAL, HELBERT, OHREL, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, WIDLOECHER Matthieu.

NE PREND PAS PART AU VOTE : GONÇALVES, MOINE.

- **SUBVENTION POUR CLASSE DE DÉCOUVERTE - CE/CM1**

La classe de CE2-CE1 de l'école Robert Schuman a pour projet de classe de découverte un séjour qui se déroulera à Le Saulcy au centre Bel'Air pour 4 jours du 3 au 6 avril. Proposition de subvention 48€ par enfant.

Voté à l'unanimité

- **PLAN DE FORMATION DES AGENTS**

Le code général de la fonction publique prévoit que "les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant établissent un plan de formation annuel ou pluriannuel". Ce plan de formation est présenté au Conseil Municipal qui l'approuve et vote les crédits nécessaires à son exécution.

Voté à l'unanimité

- **RATIO PROMU/PROMOUVABLE**

La Commune doit fixer pour chaque grade d'avancement un taux de promotion « ratio promus/promouvables » qui déterminera le nombre maximum de fonctionnaires qu'il sera possible de promouvoir. Il peut varier de 0 à 100 % et peut varier d'un grade à l'autre. Pour tous les grades de la commune de Still il est fixé à 100%.

Voté à l'unanimité

- **BUDGET FORET ET RESTAURANT - REVERSEMENT AU BUDGET COMMUNAL**

Vu le budget primitif de 2022 il est proposé au Conseil Municipal de reverser le montant de 15 000 euros du budget forêt et de 7 800 euros du budget restaurant au budget communal.

Voté à l'unanimité

- **MOTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES**

Le Conseil Municipal de la commune de Still exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. Aussi, par cette motion le Conseil Municipal soutient les propositions des l'Association des Maires de France dans sa demande d'autonomie financière de communes et demande le renouvellement du soutien de l'État.

Voté à l'unanimité

- **DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Suite à la demande de la Trésorerie d'Erstein dont la commune dépend il est demandé :

- une régularisation comptable pour des travaux effectués avant 1996 : Recettes/Dépenses de 11 136.00€

Voté à l'unanimité

- **BUDGET CAMPING - DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS**

Vu le budget primitif de 2022 il est proposé au Conseil Municipal de prévoir la dépense de 2 000 euros du budget camping concernant la dotation aux dépréciations (provisions pour possible effacement de dettes).

Voté à l'unanimité



SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTler, Nicolas FERNANDEZ, Johann GUENARD, Adjoints
Carine LUX, Olivier PERNET, Jean-Noël GRASSWILL, Tiffanie RAETH, Thomas PASCUAL, Bruno HELBERT, Aurore MOINE, Chantal OHREL, Catherine JAEGLE, Stéphanie FRANKINET, Audrey REUTER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mélanie MORE-DESIRE, Matthieu WIDLOECHER.

- **DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Suite à la démission de Laetitia HERBLOT il s'agit d'ôter son nom de toutes les commissions où elle siégeait.

Voté à l'unanimité

- **DESIGNATION DE DELEGUES A L'ASSOCIATION STILL ANIMATION (ASA)**

Suite à la démission de Madame Laetitia HERBLOT, les membres des commissions ont été rectifiés de la façon suivante : FERNANDEZ Nicolas, PASCUAL Thomas, Jean-Noël GRASSWILL

Voté à l'unanimité

- **DÉSIGNATION DES DELEGUES AU SIVU DE HASLACH**

SIVU du Haslach : Syndicat Intercommunale à Vocation Unique employant les bucherons et ouvriers sylvicoles intercommunaux.

Suite à la démission de Madame Laetitia HERBLOT, les membres des commissions ont été rectifiés de la façon suivante : GONÇALVES Alexandre, Carine LUX

Voté à l'unanimité

- **PRÉVISIONS DES COUPES ET TRAVAUX EN FORET COMMUNALE 2023**

Etat prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recettes brutes s'élevant à 40.000 € HT, soit 35.840€ de recettes nettes pour un volume prévisionnel de 1341 m3.

Voté à l'unanimité

- **MOTION CONCERNANT LA BRIGADE VERTE D'ALSACE**

Ce texte est une motion proposée par le Syndicat Intercommunal des Brigades Vertes. Le Syndicat sollicite les Mairies adhérentes à les soutenir dans leur demande de changement de la loi, car un décret ministériel en cours de rédaction leur ôterait des droits qui réduirait fortement leurs actions en tant que garde champêtre. Il s'agit de soutenir le syndicat et de demander au Premier Ministre de revoir la loi.

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE DETR POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DU PRESBYTÈRE**
(Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Demande de subventions pour les travaux d'isolation thermique du presbytère par le remplacement de toutes les fenêtres et volets roulants pour une montant de 34 890.93 € HT soit 41 869.12 € TTC

Le projet est conditionné au financement suivant :

- DETR 30 % du montant HT soit un montant de 10 467.28 €
- AUTOFINANCEMENT 70 % du montant HT soit un montant de 24 423.65 €

Voté à l'unanimité

- **DEMANDE DE DETR POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE A L'ECOLE MATERNELLE (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).**

Demande de subvention pour les travaux d'isolation thermique et phonique de l'école maternelle, par l'isolation du plafond d'une classe et la changement de la porte d'entrée principale pour un montant total de 14 854,34 € HT soit 17 825,21 € TTC.

Le projet est conditionné au financement suivant :

- DETR 30 % du montant HT soit un montant de 4 456,30 €
- AUTOFINANCEMENT 70 % du montant HT soit un montant de 10 398,04 €

Voté à l'unanimité

- **DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)**

Délibération annuelle à prendre avant le vote du budget, elle permet à la commune de payer des factures d'investissement avant le vote du budget primitif de l'année.

- Détail des dépenses / Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 48 200 €

Voté à l'unanimité

- **ACCEPTATION EN NON VALEUR**

Vu la demande faite par le Trésorier d'Erstein concernant la demande d'admission en non-valeur de certains produits.

Il est proposé au Conseil Municipal l'effacement des dettes suivantes :

- CAMPING – Années 2009 à 2021 pour un montant total de 8 746,76 euros
- COMMUNE - Années 2009 à 2019 pour un montant total de 1 087,87 euros

Voté à l'unanimité

- **SUBVENTION AU COLLÈGE LOUIS ARBOGAST POUR L'ATELIER « APPRENDRE A S'AFFIRMER »**

Le collègue Louis Arbogast de Mutzig accueille 640 élèves, dont 69 de la commune de Still, aussi il est proposer de subventionner à hauteur de 500€ une action éducative au collègue.

L'atelier proposé par le collège est animé par une coach qui propose d'accueillir en petits groupes les élèves qui souffrent des surnoms blessants, des moqueries et d'autres comportements mais aussi ceux qui ne parviennent pas à établir des relations respectueuses avec les autres et de les former à des compétences qui leur seront utiles.

Voté à l'unanimité

SÉANCE DU 28 FEVRIER 2023

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoint.

Carine LUX, Jean-Noël GRASSWILL, Tiffanie RAETH, Mélanie MORE-DESIRE, Thomas PASCUAL, Bruno HELBERT, Chantal OHREL Stéphanie FRANKINET, Audrey REUTER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Johann GUENARD, Adjoint, Olivier PERNET, Aurore MOINE, Catherine JAEGLER

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : Matthieu WIDLOECHER.

- **SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION STILL-MUTZIG**

La commune verse une subvention annuelle à l'association pour le paiement des factures d'eau, de chauffage et d'électricité du club house et pour l'entretien des terrains.

Aussi il est proposer d'allouer la somme de 8 500 €, à l'association de Football Still-Mutzig pour les factures début d'année civile.

Voté à l'unanimité

- **M57 – AUTORISATION ACCORDÉE A L'EXÉCUTIF POUR RÉALISER DES VIREMENTS DE CRÉDITS DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit d'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Aussi il est proposer au Conseil Municipal d'approuver ce dispositif sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) est exercé en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, des actions ou opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'article L.300-1 du code de l'urbanisme. Il peut être également exercé pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation desdites opérations et actions d'aménagement.

Le DPU a été instauré par délibération du Conseil Municipal en 2018 et le périmètre nécessitait des ajustements. Aussi il est proposé au Conseil Municipal d'ajuster le périmètre du droit de préemption urbain instauré en 2018 afin d'y ajouter la zone US et le secteur USm du PLU pour faciliter, le cas échéant, la réalisation des projets communaux ou de préserver le patrimoine existant.

Voté à l'unanimité

- **CONVENTION POUR UNE COLLABORATRICE BENEVOLE POUR LES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLE COMMUNALES**

Vu les besoins de la commune pour les temps d'activités périscolaires communaux (TAPS) à l'école élémentaire, il est proposé au Conseil Municipal de signer une convention d'accueil d'une bénévole pour les activités socio-culturelle communales.

Voté à l'unanimité

- **ATIP – APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISSION INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (ATIP - AGENCE TERRITORIALE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE)**

La mission proposée par l'ATIP comprend la mise à disposition de l'outil informatique de consultation SIG Intragéo, Aussi afin de bénéficier de la prestation de l'ATIP pour le renouvellement des baux de chasse (2024-2033) il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention à titre onéreux (100€).

Voté à l'unanimité

- **ATIP – APPROBATION DE CONVENTION (BAUX DE CHASSE)**

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse (2024-2033) il est proposé au Conseil Municipal de contractualiser avec l'ATIP :

- La digitalisation des périmètres des terrains chassables et des lots de chasse pour mise à disposition dans le SIG, sur la base des listes de parcelles des terrains chassables fournis par les communes.
- L'édition automatique de 2 listes d'informations (liste des propriétaires des parcelles incluses dans le lot et liste des parcelles dans chaque lot).

Cet accompagnement correspondant à 2 demi-journées d'intervention pour un montant total de 600€

Voté à l'unanimité

- **ADHESION AU CEREMA (CEREMA - Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)**

Les métiers du Cerema, en tant qu'organisme public, s'organisent autour de 6 domaines d'action complémentaires visant à accompagner les acteurs territoriaux dans la réalisation de leurs projets (Expertise et ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement et risques, Mer et littoral)

L'adhésion au Cerema permettra à la Commune de Still :

- De disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du Cerema; la quasi-régie conjointe autorise les collectivités adhérentes à attribuer des marchés publics au Cerema, par simple voie conventionnelle, sans application des obligations de publicité et de mise en concurrence,
- De bénéficier d'un abattement de 5 % sur ses prestations,
- De rejoindre une communauté d'élus et d'experts et de disposer de prestations spécifiques.

Le montant annuel de la contribution est de 500 €

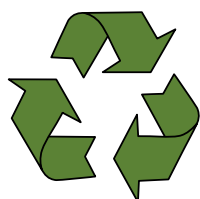
Voté à l'unanimité

La commune de Still, en partenariat avec l'amicale des pêcheurs et avec le soutien avec le SELECT'OM, organise un :

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

- OSTERPUTZ -

15 AVRIL 2023 à 8H30



Accueil, café, répartition par groupes

Aux ateliers municipaux

23A rue de la Paix

Venez nombreux, seul ou en famille

Les déchets ramassés tout au long de la matinée feront l'objet d'un premier tri puis seront déposés dans les conteneurs de tri en place dans le village. Les gros volumes seront évacués en fonction de la quantité récoltée.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS - Réponse souhaitée avant le 8 avril

Pour une bonne organisation nous vous demandons de vous inscrire à la mairie ou par mail à l'adresse accueil@mairiedestill.fr

Déjeuner offert par la commune aux étangs de pêche de l'amicale

Nom prénom

Nombre d'adultes.....

Nombre d'enfants

Apporte des outils personnels de ramassage

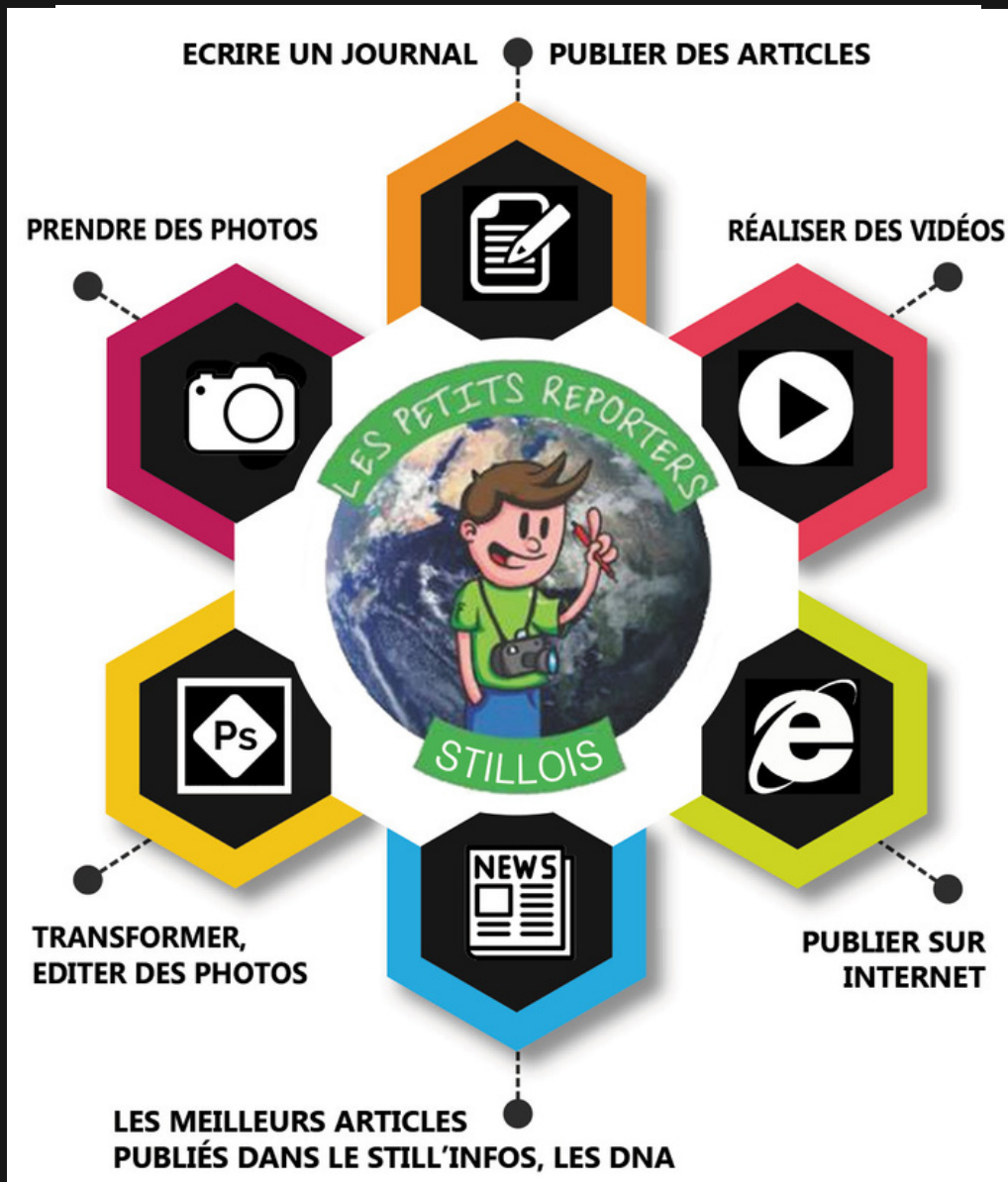
ANNONCES



Particulier cherche personnel de ménage pour quelques heures par semaines à Still. Jour et heure à convenir en fonction de vos disponibilités.

N'hésitez à nous contacter au 06 77 08 82 86

TAPS STILL



Chaque lundi après la classe,
quelques élèves deviennent les reporters
de l'école



LA RENTRÉE À L'ÉCOLE DE STILL

Article d'Ennaël, Classe de CE2

Jeudi 1er septembre, c'était le jour de la rentrée. Cette année, il y a quatre classes dans notre école : la classe des CP / CE1 : ils sont 18 élèves. La classe des CE1/CE2 : ils sont 22 élèves. La classe des CE2/ CM1 : ils sont 21 élèves. Et la classe des CM2 : ils sont 26 élèves.

Dans ma classe de CE1/CE2, le jour de la rentrée, nous avons écrit un petit texte sur notre premier jour d'école.



Nous avons parlé de nos vacances et écouté une chanson sur la rentrée. Dans notre classe, nous avons un nouveau camarade et il s'appelle Arthur. Chez les CM2, il y a aussi une nouvelle élève. Elle s'appelle Kamila et elle vient de Cuba. Elle parle espagnol et elle commence à parler français.



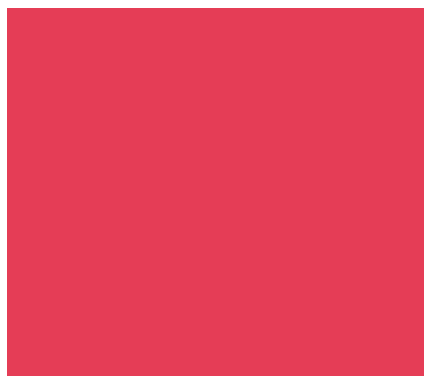
LES JEUX DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

Article de Jeanne W. Classe de CM2



A la rentrée, nous avons eu trois nouvelles trottinettes rouges et deux nouveaux paniers de basket de la part de la commune en plus des autres jeux de cour.

On peut jouer en récréation à plusieurs jeux: la corde à sauter, au basket, au foot, aux échasses, à la trottinette, aux anneaux en mousse, au pédalgo, le chistera, les raquettes, les ballons sauteurs, la poussette avec des bébés, l'élastique, les raquettes trampolines avec la balle araignée, la fusée en mousse, les skis en bois où il faut être deux.



LA SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE

Article d'Ennaël et de Louna, Classe de CE2



Le lundi 10 octobre 2022, nous avons fêté la semaine du goût à l'école en accueillant monsieur Moschler, un maraîcher d'Innenheim.

Il était venu avec des fruits et des légumes de sa production. Il est d'abord intervenu dans la classe du CE1/CE2 pour animer un atelier culinaire où il a présenté tous ses fruits et légumes. Puis, nous avons pu les déguster avec tous les autres élèves de l'école à 10 heures pour le goûter. " Moi, Louna, j'ai goûté à la pastèque, aux quetsches, aux pommes et j'ai bu un jus de fraise, **c'était bon !** "



"Moi, Enaëlle, j'ai aimé manger des pommes et des poires et j'ai goûté au radis. J'ai aussi bu du jus de pomme". Jeanne a mangé un morceau de navet, de la pomme, une quetsche et elle a bu du jus de pomme. **On a aimé goûter tous ces légumes et ces fruits.**

LE 11 NOVEMBRE À STILL

Article d'Ennaël et de Louna, Classe de CE2

Vendredi 11 novembre, plusieurs enfants de l'école élémentaire ont participé à la commémoration du 11 novembre. Des élèves de plusieurs classes ont lu un texte qui s'intitule Sentinelles écrit par Jean No.

Chez les CP : Lina, Chloé, Even, Robin et Flore. Chez les CE1 : Valentin et sa cousine, Inès, Eva, Arthur, Evana, Elina, Amalia, Gaspard. Chez les CM1 : Lylou et Anaïs. Chez les CM2 Thiago et Martin. Mais aussi une collégienne, Eléa.

A la fin de la cérémonie, tout le monde était invité au verre de l'amitié.

